

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 26 juin 2006

**MAIRIE DE DIJON****Président** : M. REBSAMEN**Secrétaire** : M. PERRON

**Membres présents** : M. MILLOT - Mme TENENBAUM - M. G. GILLOT - Mme POPARD - M. MASSON - M. MARTIN - M. PRIBETICH - Mme DURNERIN - M. DUPIRE - M. J.P. GILLOT - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - M. SAUNIE - M. BERTELOOT - Mme MAILLOT - Mme SEGUIN-FILLEY - Mme BESSIS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET - M. MARCHAND - M. MAGLICA - M. JULIEN - Mme FLAMENT - Mme MANSAT - M. BOUHELIER - Mme DELEBARRE - Mme BIOT - Mme LEMOUZY - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme AVENA - Mme DE ALMEIDA - Mme BOUCHARD-STECH - Mlle MASLOUHI - Mme KAROUBI - Mme WILLIAMS - Mme CHOUX - Mme REVEL-LEFEVRE - M. DUGOURD - Mme VANDRIESSE

**Membres excusés** : M. PINON (pouvoir M. GERVAIS) - M. ALLAERT (pouvoir M. BERTELOOT) - Mme BERNARD (pouvoir Mlle MASLOUHI) - M. BEKHTAOUI - M. NUDANT - Mme JARZAGUET (pouvoir Mme CHOUX) - M. JAPIOT - M. BRIOT - M. J.P. GUION (pouvoir M. JAPIOT) - Mme THYEBALUT

**Membres absents** : M. DANIERE - M. BAZIN

## OBJET DE LA DELIBERATION

### Personnel municipal – Modification du tableau des effectifs

Monsieur Millot, au nom des commissions du Personnel, et des Finances, expose :

Mesdames, Messieurs,

Il convient de procéder à une modification du tableau des effectifs pour l'adapter à l'évolution des besoins des services.

Il s'agirait de supprimer dix-neuf postes et parallèlement d'en créer vingt-deux autres.

Ces suppressions et créations de postes seraient les suivantes :

Services	Postes à supprimer	Postes à créer
<b><u>BUDGET PRINCIPAL</u></b>		
<b>Jeunesse</b>	5 agents des services techniques 1 adjoint d'animation	6 animateurs
<b>Architecture-Bâtiments-Ateliers - S2 - Architecture</b>	1 maquettiste	1 ingénieur
<b>Ressources Humaines</b>	1 agent des services techniques à mi-temps	1 agent administratif qualifié à mi-temps
<b>Ressources Humaines</b> . Postes vacants	5 agents des services techniques	5 agents administratifs qualifiés
<b>Culture</b> . Muséum-Jardin des Sciences . Conservatoire National de Région	1 agent des services techniques 1 assistant spécialisé d'enseignement artistique 1 assistant spécialisé d'enseignement artistique à 7 heures	1 agent qualifié du patrimoine 1 professeur d'enseignement artistique 1 assistant spécialisé d'enseignement artistique à 8 heures 2 assistants d'enseignement artistique à 2 heures

<b>Marchés publics</b>	1 rédacteur	1 attaché
<b>Logistique et Achats</b>	1 agent des services techniques à temps complet	2 agents des services techniques à 17 heures
<b>Prévention incendie</b>		1 agent administratif qualifié
<b><u>BUDGET AUDITORIUM</u></b>	1 agent administratif qualifié	

.../...

Le Comité Technique Paritaire, consulté, a émis un avis favorable.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions du Personnel, et des Finances, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- 1) - approuver les créations et suppressions de postes proposées dans le présent rapport, qui interviendront le 1er juillet 2006 ;
- 2) - dire que la dépense sera prélevée sur les crédits des budgets successifs.

**RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Pour Extrait Conforme  
Le Maire,  
Pour le Maire, le Premier Adjoint,

Alain MILLOT